COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 24 septembre 2025

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre
MM. Junker Raymond, Guy Schreurs, échevins
M. Fränk Wagener, secrétaire adjoint

Absent excusé:

OBJET: Droit de préemption – Section C de Bourscheid

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle 118/4217, au lieu-dit « Am Buurgbierg », d'une surface de 1 are 20 centiares, inscrite au cadastre de la Commune de Bourscheid, section C de Bourscheid.